



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 24 janvier 2023 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 24 JANVIER 2023

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion règlement #450-1 (Taxation municipale)
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

2023-01-035 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2023-01-035 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2023-01-036 Avis de motion règlement #450-1 (Taxation municipale)

Résolution #2023-01-036 : Avis de motion règlement #450-1 (Taxation municipale)

Monsieur le conseiller Mario Dufour donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #450-1 établissant la taxation municipale. L'objet de ce règlement a pour objectif de prévoir préalablement les montants liés à la taxation municipale établie par la Municipalité de Napierville.

De plus, madame la Directrice générale, Julie Archambault, présente et dépose un projet de ce règlement séance tenante.

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention de : Aucune assistance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & gref.-trés.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Napierville**

2023-01-037
Levée de
l'assemblée

Résolution #2023-01-037 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 19h33.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE